



COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DU QUARTIER DE CHAMPIGNOL

(Association non subventionnée à but non lucratif (régie par la loi de 1901))

BULLETIN D'ADHÉSION – Cotisation 2025

M/Mme/Mlle : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone :

Courriel :@.....

(Vos coordonnées, en particulier votre adresse mail, nous permettront de vous tenir régulièrement informés mais ne seront en aucun cas cédées, échangées ou vendues ; elles resteront confidentielles.)

**Désire adhérer à l'association pour l'année civile 2025,
et verse la somme de 12 € pour une personne ou 18 € pour un couple.**

- ☐ par virement bancaire : IBAN FR76 3000 3039 5800 0372 6209 062
- ☐ par chèque à l'ordre du « Comité de Quartier de Champignol »
- ☐ en espèces dans une enveloppe à votre nom

A adresser ou à déposer au trésorier : Christophe Boucly – 2 rue Ste Geneviève – 94210 St Maur

Date & Signature :